

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 23

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SIA vaudoise

Enquête sur les dessinateurs en bâtiment: résultats étonnants

Dans le courant de l'automne passé, le comité du Groupe des architectes de la SIA vaudoise a lancé une enquête au moyen d'un questionnaire distribué aux maîtres d'apprentissage et aux dessinateurs en bâtiment.

Cette enquête s'est révélée indispensable dans le cadre des préoccupations de la SIA quant à la formation des dessinateurs en bâtiment et à l'avenir de ce métier. L'évolution des structures de travail, intellectuelles et matérielles, au sein des bureaux d'architectes ainsi que la situation conjoncturelle posent un certain nombre de questions à notre association professionnelle.

Les thèmes suivants ont été abordés:

- La forme et les programmes de l'apprentissage actuels correspondent-ils aux aspirations des futurs dessinateurs en bâtiment? Correspondent-ils aux exigences de qualité et aux objectifs financiers qui nous sont imposés?
- Les maîtres d'apprentissage sont-ils toujours motivés et prêts à assumer auprès des jeunes qui leur sont confiés le rôle didactique de transmission d'un savoir professionnel et de culture architecturale?

Ce questionnaire s'adressait en parallèle aux employeurs (maîtres d'apprentissage) et aux dessinateurs (ex-apprentis). Il se décompose en deux volets:

1. Formation des apprentis

Cette partie comportait des questions identiques posées aux employeurs et aux dessinateurs dans le but de dégager une appréciation de la formation, tant au niveau des bureaux que de l'école, et d'enregistrer les différences de point de vue entre les deux groupes.

2. Rôle du dessinateur dans le bureau

Ce deuxième volet tentait de cerner les responsabilités, les motivations et l'avenir du dessinateur au sein d'un atelier d'architecture, vus sous l'angle de l'employeur et du dessinateur.

Commentaires

La lecture en parallèle des réponses des employeurs et des dessinateurs nous a étonnés par la concordance de leurs points de vue. Une grande majorité des uns et des autres estiment que le métier a de l'avenir et que le rôle des dessinateurs demeurera important dans les années qui viennent. La forme et la durée de l'apprentissage, tel qu'il est pratiqué actuellement, sont jugés appropriés. Par contre, au niveau des matières enseignées, de nombreuses choses sont à améliorer. Les bureaux devraient offrir plus largement aux apprentis l'occasion de développer le croquis et favoriser l'accès tant aux soumissions qu'à la gestion de chantier. Il s'agirait de les amener à une plus grande autonomie et à une vision synthétique du métier. Les dessinateurs déplorent souvent le manque de disponibilité de leurs patrons et aimeraient qu'on leur laisse plus de responsabilité, tandis que les employeurs leur reprochent parfois leur manque d'intérêt et d'initiative... Malentendu?

La qualité des cours à l'école suscite le mécontentement général. Que l'on considère les cours techniques, tels que la construction, les soumissions, la gestion de chantier, l'informatique ou les cours développant une perception globale, tels que le dessin de croquis et la culture générale, on attend partout une amélioration et un développement de ces matières.

Le sondage sur l'échec de fin de première année indique qu'il existe là un passage clé pour juger de la motivation et des capacités d'un adolescent. La possibilité de confirmation ou de rupture de contrat après une année permettrait de rectifier des erreurs d'orientation dans un délai raisonnable et d'éviter trop d'échecs aux examens finals.

Pour améliorer la formation de manière générale, il serait souhaitable de renforcer le rôle de l'école, de mieux équilibrer le contenu des cours, d'insister sur la pratique de chantier, d'avoir à disposition plus de moyens financiers et logistiques pour assumer l'encadrement, le contrôle et le soutien des apprentis.

Les maîtres d'apprentissage, de leur côté, estiment qu'un plus grand

contact avec l'école serait utile. La mise sur pied d'un cours pour maître d'apprentissage, d'une durée maximale d'un jour, est souhaitée. Par ailleurs, on pourrait envisager une plate-forme d'information et de discussion à travers une assemblée générale annuelle, par exemple. Voilà donc le reflet de ce questionnaire qui a suscité de l'intérêt, puisque le pourcentage de réponses a été plutôt élevé. La même enquête, reprise par d'autres organisations professionnelles, est en cours actuellement. Il reste à espérer que, notamment à travers des organisations comme *DESSBAT*, des améliorations puissent être apportées progressivement, afin de maintenir cette profession vivante et adaptée à son temps.

Les personnes intéressées peuvent obtenir questions et résultats, présentés sous forme de tableaux (6 pages A4), au *secrétariat permanent de la SIA vaudoise, avenue Jomini 8, case postale 1471, 1001 Lausanne, tél. 021/646 34 21, fax 021/647 19 24.*

C. B., SIA vaudoise
Groupe des architectes

Candidatures

M. Marc Buehlmann, ingénieur rural et géomètre, diplômé EPFL en 1990 (Parrains: MM. Francis Grin et Claude-Alain Vuillerat)

M. Jean-Pierre Delcourt, ingénieur civil, diplômé Ecole nationale des ponts et chaussées de Paris en 1985 (Parrains: MM. Christian Banse et Pierre-Alain Matthey)

M^{me} Muriel-Henriette Waldvogel, architecte, diplômée EPFZ en 1992 (Parrains: MM. Rodolphe Luscher et Bob Gysin)

M. Paulo Braz Antunes de Souza, ingénieur civil, diplômé de l'Université de Brasilia en 1978 (Parrains: MM. Paul Meylan et André Musy)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avls écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.